



D

A

T

A

Essentiel

L

A

B

Commissariat général au développement durable

Les ventes de produits pétroliers en 2017

Résultats par produit et par département (France métropolitaine)

NOVEMBRE 2018

En 2017, les ventes de carburants routiers augmentent de 0,8 %, légèrement moins rapidement que la circulation routière. Les ventes de supercarburants progressent de 4,1 % tandis que celles de gazole se replient très légèrement. La part des supercarburants dans les carburants routiers continue ainsi sa progression amorcée en 2016, confirmant un rééquilibrage du marché entre essence et gazole. Hormis celles de gazole non routier, les ventes des autres produits pétroliers sont toutes orientées à la baisse en 2017, qu'il s'agisse du fioul domestique, du GPL à usage énergétique ou encore du fioul lourd.

LE RÉÉQUILIBRAGE DU MARCHÉ ENTRE GAZOLE ET SUPERCARBURANTS SE POURSUIT EN 2017

Les ventes totales de carburants routiers en France métropolitaine continuent de progresser en 2017 (+ 0,8 %), à un rythme légèrement plus élevé qu'en 2016 (+ 0,3 %), et comparable à celui des années précédentes (+ 1 % en 2014 et en 2015).

Si la consommation de gazole, qui représente encore 80 % des ventes de carburants routiers, reste stable, la consommation de supercarburants est en effet en nette hausse (+ 4,1 % - *tableau 1*). En chute continue depuis plus de 30 ans, la part des supercarburants dans les ventes nationales de carburants routiers était repartie à la hausse pour la première fois en 2016, à 19,4 %, contre 18,9 % en 2015, au détriment de celle du gazole. Cette part poursuit sa progression en 2017 et atteint 20,0 % (+ 0,6 point - *tableau 2*).

Comme les années précédentes, la demande de carburants routiers progresse moins rapidement que la circulation routière en 2017, reflet sur le long terme de l'amélioration de la performance des véhicules. La circulation sur le territoire national augmente en effet de 1,1 % en 2017, avec toutefois un rythme contrasté suivant le carburant utilisé. La circulation des voitures particulières (VP) à essence augmente de 6,0 % tandis que celle des VP au gazole baisse de 1,5 %. La consommation de gazole reste toutefois soutenue par la hausse de la circulation des véhicules utilitaires légers (+ 3,2 %) et celle des poids lourds (+ 2,9 %).

Le dynamisme du marché des supercarburants comparé à celui du gazole est la conséquence du recul continu depuis 2013 de la part des moteurs diesel dans les immatriculations de véhicules neufs. Pour la première fois en 2017, cette part est inférieure à celle des motorisations essence (47,0 %). Le rééquilibrage du marché des carburants, notamment stimulé par l'alignement progressif de la fiscalité du gazole sur celle de l'essence, devrait donc se poursuivre dans les années à venir.

LE SP95 CONTINUE DE RECULER AU PROFIT DES ESSENCES INCORPORANT DAVANTAGE DE BIOCARBURANTS

La croissance des ventes de supercarburants masque toutefois des évolutions diverses entre les différents produits. Le super 95 standard poursuit sa chute, reculant de 7,0 % en 2017. Il ne représente plus que 37 % des ventes de supercarburants, contre près des trois quarts à la fin des années 2000.

Tableau 1 : les ventes de carburants

En mètres cubes (m³)

	Supercarburants sans plomb				Total supercarburants	Gazole	Essence Aviation*	Carburéacteurs*
	Supercarburant 95	SP95-E10	Superéthanol E85	Supercarburant 98				
Marché intérieur (hors pêche et avitaillement)	3 764 832	3 976 404	117 931	2 350 170	10 209 338	40 860 974	-	-
Pêche et avitaillement	2 547	0	0	11 374	13 922	357 035		
Total	3 767 380	3 976 404	117 931	2 361 545	10 223 260	41 218 008	22 918	8 221 163

* Toutes ventes (liaisons civiles intérieures et internationales)

Source : Comité professionnel du pétrole (CPDP)

Tableau 2 : répartition des différents carburants dans le total des ventes et évolution entre 2016 et 2017

Carburant	2016		2017		Évolution 2017/2016 (en %)
	Part dans le total (en %)		Part dans le total (en %)		
Supercarburant 95	41,3	8,0	36,9	7,4	- 7,0
SP95-E10	35,6	6,9	38,9	7,8	13,7
Superéthanol E85	1,0	0,2	1,2	0,2	22,9
Supercarburant 98	22,1	4,3	23,0	4,6	8,3
Total supercarburants	100,0	19,4	100,0	20,0	4,1
Gazole	-	80,6	-	80,0	- 0,02
Total carburants routiers	-	100,0	-	100,0	0,8
Pêche et avitaillement	-	-	-	-	16,4
Essence aviation	-	-	-	-	- 3,9
Carburéacteurs	-	-	-	-	1,5

Source : Comité professionnel du pétrole (CPDP)

Ce déclin reflète les politiques de soutien aux produits incorporant davantage de biocarburants. Il se fait essentiellement au profit du super 95-E10, carburant contenant jusqu'à 10 % de bioéthanol, contre 5 % pour le super 95 standard. Depuis sa mise à la consommation sur le marché français en avril 2009, les ventes de super 95-E10 progressent en effet à un rythme soutenu.

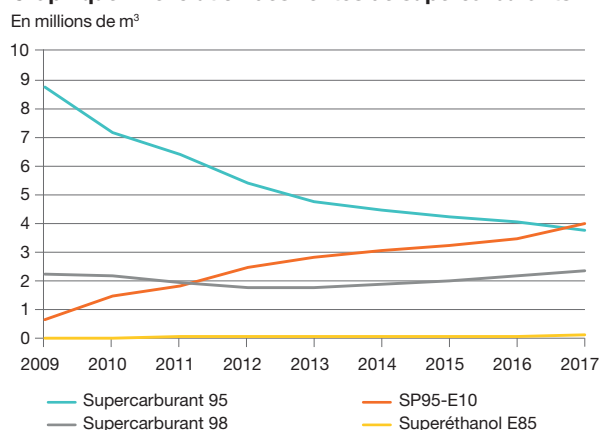
Entre 2016 et 2017, la part des ventes de super 95-E10 augmente encore de plus de 3 points pour atteindre 38,9 %. Elles excèdent ainsi pour la première fois la part du super 95 standard, à 3,9 millions de mètres cubes (*graphique 1*). Le marché du superéthanol (qui peut contenir quant à lui jusqu'à 85 % de bioéthanol) est également en plein essor, bien qu'encore relativement peu important : il a doublé depuis le début de la décennie.

Contrairement au super 95 standard, le super sans plomb 98, dont le taux d'incorporation en bioéthanol est pourtant similaire mais qui bénéficie d'un indice d'octane plus élevé, poursuit sa hausse entamée depuis cinq ans. Ses ventes progressent de 8 % en 2017 et représentent 23 % de celles des supercarburants.

Le recul du gazole au profit de l'essence affecte l'ensemble des 13 régions métropolitaines. Sa part dans les ventes de carburants routiers demeure en dessous de la moyenne nationale en Corse, en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'élevant respectivement à 70,6 %, 74,3 %, et 75,5 %. À l'inverse, comme les années précédentes, elle atteint ses niveaux les plus élevés dans les Hauts-de-France (83,0 %), les Pays de la Loire (82,0 %) et le Grand Est (81,9 %). Les ventes de carburants routiers, rapportées au nombre d'habitants, demeurent plus faibles dans les régions fortement urbanisées (Île-de-France, Hauts-de-France).

Les ventes de carburéacteurs augmentent à nouveau, modérément, en 2017 (+ 1,5 %), vraisemblablement tirées par la hausse du trafic aérien. Elles étaient reparties à la baisse en 2016 (- 1,0 %) après un net sursaut en 2015 (+ 4,8 %).

Graphique 1 : évolution des ventes de supercarburants



Sources : SDES ; CPDP

LES VENTES DE FIOUL DOMESTIQUE CONTINUENT DE SE REPLIER EN 2017

À 7,3 millions de mètres cubes, les ventes de fioul domestique reculent en 2017 (- 0,6 %), dans un contexte de températures plus douces, et donc de besoins en chauffage moindres, qu'en 2016 (*tableau 3*). Corrigés des variations climatiques, les achats de fioul domestique augmentent à l'inverse, de 2,6 % en 2017. Cette hausse contraste en apparence avec la tendance baissière de long terme observée depuis les années 1970, le fioul étant peu à peu délaissé pour d'autres modes de chauffage. Toutefois, elle reflète probablement non pas une inflexion de cette tendance, mais davantage des variations du niveau de remplissage des cuves de fioul. La forte baisse des achats de fioul entre 2015 et 2016 (- 11,4 % à climat constant) laisse en effet penser que ce niveau de remplissage avait fortement baissé au cours de l'année 2016.

Tableau 3 : ventes de fioul domestique, de gazole non routier et de fiouls lourds

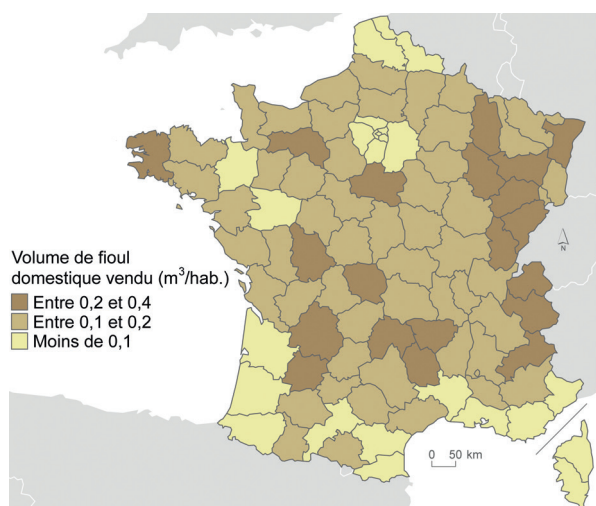
	Fioul domestique m ³	Gazole non routier m ³	Fiouls lourds (hors livraisons aux centrales électriques)				Fioul lourd centrales électriques tonnes	Total fiouls lourds tonnes
			Haute teneur en soufre	Basse teneur en soufre	Très basse teneur en soufre	Total		
			tonnes	tonnes	tonnes	tonnes		
2017	7 322 517	5 092 801	6 381	1 615	335 810	343 806	146 231	490 037
2016	7 363 429	4 929 155	8 789	0	395 929	404 718	157 529	562 247
Évolution 2017/2016 (en %)	- 0,6	3,3	-	-	-	- 15,1	- 7,2	- 12,8

Haute teneur en soufre (> 2 %)
Basse teneur en soufre (> 1 % et <= 2 %)
Très basse teneur en soufre (<= 1 %)

Source : CPDP

Plus de 80 % des logements chauffés au fioul domestique sont des maisons individuelles. Les ventes, rapportées au nombre d'habitants, sont en général plus élevées dans les départements ruraux, où ce type d'habitation est plus fréquent (carte 1). C'est tout particulièrement le cas des départements situés dans des zones montagneuses (à l'exception des départements pyrénéens), où les besoins en chauffage sont en outre souvent plus importants. À l'inverse, les consommations unitaires sont relativement faibles en Île-de-France, région très urbanisée, ainsi que dans le sud de la France (façade atlantique de la Nouvelle-Aquitaine, littoral méditerranéen, Corse), qui bénéficie de températures en moyenne plus douces que sur le reste du territoire.

Carte 1 : ventes départementales de fioul domestique en 2017, rapportées au nombre d'habitants



Sources : calculs SDES, d'après CPDP et Insee, recensement de la population 2015

GAZOLE NON ROUTIER, FIOUL LOURD, GPL

Malgré des prix qui ont augmenté fortement, en moyenne sur un an (+ 16 %), les ventes de gazole non routier se

redressent sensiblement en 2017 (+ 3,3 %), après deux années consécutives en nette baisse (- 3,9 % en 2016 et - 2,0 % en 2015). Cette évolution pourrait être liée au redressement de la production agricole (+ 3,3 % en 2017), en particulier végétale (+ 6,3 %), le gazole non routier étant notamment très utilisé pour le fonctionnement des tracteurs. La reprise dans le secteur de la construction a pu également stimuler les ventes de gazole non routier, dont une part est destinée aux engins de chantier. Les régions Nouvelle-Aquitaine et Grand Est demeurent celles où la consommation de gazole non routier est la plus élevée.

Les ventes de fioul lourd chutent à nouveau fortement, de 12,8 %, après - 21,5 % en 2016. Elles s'élèvent à 490 kilotonnes (kt) en 2017, contre 562 kt en 2016, et plus de 700 kt en 2015. Cette évolution s'inscrit dans la tendance baissière des années précédentes (- 21 % par an en moyenne entre 2012 et 2016) et affecte quasiment tout le territoire. En dehors du transport maritime, le fioul lourd est principalement utilisé dans l'industrie, mais y est de plus en plus délaissé au profit d'autres énergies moins émettrices de CO₂.

Les centrales au fioul, construites, pour la plupart, dans les années 1970, sont progressivement fermées suite à la substitution de ce combustible par d'autres énergies, ainsi que pour des raisons environnementales. Les volumes de fioul lourd vendus pour produire de l'électricité ont nettement reculé en 2017 (- 7,2 %), après un sursaut de 5 % l'année précédente : en raison du fort repli de la production nucléaire, les centrales thermiques à flamme – habituellement utilisées lors des pics de consommation – ont été plus fortement sollicitées en 2016, afin d'ajuster l'offre à la demande. En 2017, cinq tranches de production électrique au fioul-vapeur ont été fermées définitivement ; une à Cordemais (Loire-Atlantique) et quatre à Porcheville (Yvelines), à la suite des deux tranches d'Aramon (Gard), déjà arrêtées au printemps 2016.

À 1 769 kilotonnes au total, les ventes de GPL à usage énergétique (butane, propane et GPL carburant) se replient légèrement en 2017 (- 0,1 %), après une chute plus nette de 1,2 % en 2016. Si les ventes de propane, qui représentent quasiment 80 % du total, progressent (+ 0,7 %), celles de butane et de GPL carburant diminuent fortement (- 5,2 % et - 12,0 % respectivement), comme l'an dernier. Les volumes de ventes restent plus élevés en Nouvelle-Aquitaine (16 % du marché), en Auvergne-Rhône-Alpes (13 %) et en Occitanie (10 %).

MÉTHODOLOGIE

Le décret n° 2016-973 du 18 juillet 2016 relatif à la mise à disposition des personnes publiques de données relatives au transport, à la distribution et à la production d'électricité, de gaz naturel et de biométhane, de produits pétroliers et de chaleur et de froid fournit un cadre de collecte pour les données locales de consommation d'énergie, parmi lesquelles figurent les ventes de produits pétroliers.

Dans ce contexte, le service de la donnée et des études statistiques (SDES) délègue la collecte des données de vente de produits pétroliers au Comité professionnel du pétrole (CPDP). Cette collecte recense les niveaux des ventes par produit et en fournit une ventilation par région et département. Elle s'inscrit plus largement dans le cadre législatif constitué par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, dont le décret susmentionné est un texte d'application.

Les chiffres de ventes sont ainsi obtenus par enquête exhaustive auprès des entrepositaires agréés pour le commerce de gros des produits pétroliers, qui procèdent à la mise à la consommation de ces produits (quelque quarante entreprises). Ces grossistes en produits pétroliers effectuent des ventes en acquitté, c'est-à-dire toutes taxes payées, aux distributeurs de carburants, aux négociants-détaillants de carburants et combustibles ainsi qu'éventuellement à de grands consommateurs directs (entreprises de transport, industries, etc.).

La ventilation départementale des ventes correspond à celle des détaillants et clients directs qui viennent d'être

mentionnés, mais le consommateur final et la consommation effective peuvent relever d'autres départements. Par ailleurs, la ventilation départementale des ventes de produits pétroliers a été légèrement impactée par l'amélioration du mode de déclaration de certains groupes pétroliers, qui réallouent désormais sur les départements concernés les volumes auparavant affectés aux départements où se situent les sièges de leurs filiales.

Les ventes de carburants, de fioul domestique et de gazole non routier sont exprimées en mètres cubes, celles de fiouls lourds et de GPL à usage énergétique en tonnes.

Les volumes vendus incluent les biocarburants incorporés. En particulier, depuis 2016, les ventes de supercarburants incluent celles de superéthanol E85, dont les données n'étaient pas disponibles par département dans les résultats publiés par le SDES les années précédentes.

Le champ géographique de cette étude est la France métropolitaine.

DIFFUSION DES STATISTIQUES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

L'ensemble des données collectées dans le cadre du décret n° 2016-973 du 18 juillet 2016 sont mises à disposition sur le site internet du SDES pour les différentes formes d'énergie. Celles relatives aux données départementales et régionales de ventes de produits pétroliers demeurent par ailleurs également consultables en annexe de cette publication.

Jean LAUVERJAT, SDES
Évelyne MISAK, SDES

Dépôt légal : novembre 2018
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directeur de publication : Sylvain Moreau
Coordination éditoriale : Claude Baudu-Baret
Maquettage et réalisation : Chromatiques (Paris)

Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques
Sous-direction des statistiques de l'énergie
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

